

SCIENCES HUMAINES
Notes et documents N° 11
1984

Recherches archéologiques à
UA HUKA Iles Marquises
_rites funéraires et croyances.

E. VIGNERON

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ET TECHNIQUE OUTRE-MER



Notes et Documents

N° 11

ARCHEOLOGIE

O.R.S.T.O.M.

TAHITI

1984

P O L Y N E S I E F R A N C A I S E

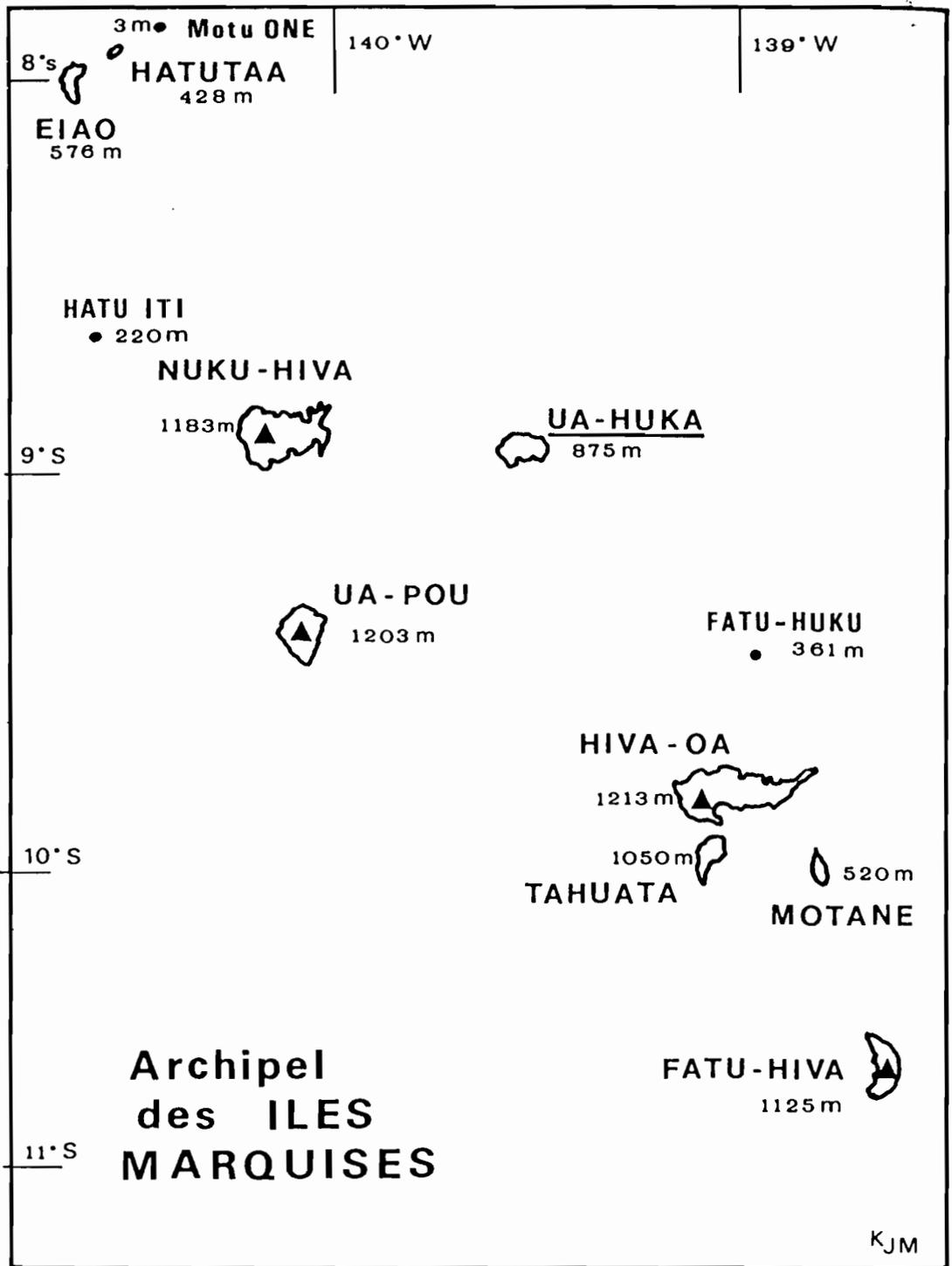
O.R.S.T.O.M.

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES À UA HUKA
ÎLES MARQUISES
- rites funéraires et croyances -

Emmanuel VIGNERON (1)

(1) Archéologue à l'O.R.S.T.O.M.

Centre O.R.S.T.O.M. de TAHITI, B.P. 529 - PAPEETE



KJM

P R E F A C E

Du 21 avril au 6 mai 1984 une mission archéologique, placée sous l'égide de l'UNESCO et du Conseil de Gouvernement de la Polynésie Française, s'est rendue à Ua Huka aux Iles Marquises. Son objectif principal était de contribuer à la formation de stagiaires en provenance des Iles Marquises mais aussi de nombreux Etats ou Territoires du Pacifique Sud : Ile de Pâques, Vanuatu, Fidji, Iles Tonga, Nouvelle-Calédonie.

Car il n'est de meilleure formation à la connaissance du patrimoine que celle du terrain, le stage s'est tout particulièrement attaché à l'étude de sites, réservant pour les soirées les séances de formation théorique.

Chaque responsable de l'encadrement a pris en charge quelques activités particulières en fonction de ses compétences. On trouvera ici la relation des activités archéologiques que j'ai eues à conduire. Elles relèvent de mon programme en cours sur l'histoire de la mort en Polynésie Française. Un rapport général sur l'ensemble des activités de la mission a été rédigé incluant ces pages.

La découverte de poteaux de maison sculptés dans la vallée de Hanaeï est sans conteste l'une des découvertes les plus spectaculaires du stage. La nature de ces vestiges a permis une intéressante activité pédagogique en relation avec une volonté de conservation du patrimoine.

Les abris funéraires de Ua-Huka, d'accès difficile et périlleux, recèlent une documentation du plus haut intérêt sur les rites funéraires anciens.

Enfin le site prestigieux de Hane, site classique depuis les fouilles de Y. SINOTO et M. KELLUM en 1963, a livré en 1984 de nombreuses sépultures individuelles à l'occasion des travaux de protection nécessités par les remaniements survenus lors de la période cyclonique de 1983.

REMERCIEMENTS

Le déroulement d'une mission tient à la participation de beaucoup, son succès à la volonté de chacun qu'elle devienne une oeuvre collective. Lorsque cela est, c'est que chacun a donné de son temps, de ses forces. Au fond, que les soucis des individus se sont effacés au profit d'une générosité collective. Alors, les remerciements sont bien insuffisants.

D'abord, que la population de Ua Huka trouve ici le témoignage d'une reconnaissance sans limite. J'espère pouvoir lui rendre un jour ce qu'elle nous a confié.

Monsieur Léon LITCHLE, Maire de l'île, a tout mis en oeuvre. Je devrais dire tout offert - pour le succès de la mission. Je tiens ici à l'assurer de toute mon amicale reconnaissance.

Madame Maeva NAVARRO, Directrice du Département d'Archéologie du Centre Polynésien des Sciences Humaines s'est dépensée de longs mois pour la réalisation de cette mission. A la manière dont elle a su la diriger le succès ne pouvait qu'être complet. Elle sait pouvoir compter sur ma reconnaissance et ma fidèle amitié.

Je veux aussi remercier l'ensemble des stagiaires, trop nombreux pour être tous cités; qu'ils sachent que le souvenir n'est rien au regard de la volonté de recommencer au plus vite.

Hubert et Marcelle, du Département d'Archéologie, nous ont depuis longtemps prouvé leur efficacité et leur amitié. Pour l'avoir montré tout au long du stage je veux les assurer ici de toute mon amitié.

A Ua Huka sans Michel, Eugène, Joseph, Etua, rien n'eût été réalisable. Les pages qui suivent leur doivent beaucoup.

Toti, Ben, Etienne, Mate, Piri, Teaiki à Ua Huka, Lucien et Deborah à Nuku Hiva, tous de l'association culturelle Motu Haka ont montré la place qu'ils pouvaient occuper dans la connaissance et la protection du patrimoine culturel des Iles Marquises. Qu'ils trouvent ici la promesse de futures rencontres.

Enfin que mes collègues de l'Ile de Pâques Claudio Cristino et Edmundo Edwards veuillent bien trouver ici la préfiguration d'une longue collaboration.

A tous merci.

S O M M A I R E

PREFACE	1
REMERCIEMENTS	2
SOMMAIRE	4
LES TIKIS DE LA VALLEE DE HANA EI	5
ABRIS FUNERAIRES DE UA-HUKA	12
LA DUNE DE HANE	18
INDEX DES CLICHES ET FIGURES	28

LES TIKIS DE LA VALLEE DE HANAÏ

LES TIKIS DE LA VALLÉE DE HANAËÏ

Au coeur de la désolation de la vallée de Hanaeï, dans la tristesse des vallées désertées, un site meurt.

Constatation banale hélas, mais qui ici émane des habitants de Ua-Huka, eux-mêmes. Remarquable exemple de respect de son patrimoine par une population. C'est à la demande des habitants de l'île et de leur maire que nous nous sommes attachés à la protection de ce site.

Le Mea'e de Matahemanu conserve des éléments de superstructure - des poteaux - tikis de bois - et à ce titre est exceptionnel en Polynésie Française. Observés par LINTON en 1923 (LINTON, 1925), ils sont aujourd'hui dans un état de dégradation très avancé, exposés depuis longtemps, LINTON le soulignait déjà, aux intempéries.

Tous ces éléments : intérêt local, possibilité de mesure de la dégradation du site grâce aux observations de LINTON, intérêt scientifique pour un site menacé, confèrent à ce travail une grande efficacité pédagogique en accord avec les buts du stage UNESCO.

I - DEMANDE LOCALE, INTERET SCIENTIFIQUE, ACTIVITE PEDAGOGIQUE

Chacune de ces expressions fonde l'autre. Mais à l'évidence la demande locale prime dans l'ordre logique des événements.

Dès avant le déroulement du stage, la population de l'île, par la voix de son Maire, nous avait demandé de nous attacher durant notre séjour à la protection des poteaux de paepae de Hanaeï. Il convient de rappeler que

de tels vestiges sont fort rares et que, conformément aux recommandations de LINTON, ils auraient dû être l'objet de mesures appropriées. Quoiqu'il en soit, l'insistance de la population devait enfin être satisfaite selon les termes du projet du stage.

Ces poteaux de maison, en forme de tikis, présentent en outre, du fait de leur rareté et de leur matériau un grand intérêt scientifique. Ils sont un des rares exemples conservés - pour combien de temps ? - de la sculpture monumentale marquisienne. A peine plus d'une dizaine sont actuellement connus, conservés soit, pour 4 d'entre-eux, au Musée de Tahiti et des Iles, ou au Musée de l'Homme et au Musée de Leipzig....

L'état de dégradation avancé de ces vestiges exceptionnels ajoutait encore au caractère pédagogique de leur sauvegarde dans le contexte d'un stage attaché à la protection du patrimoine.

Les pages qui suivent, concernant le site et la protection des poteaux de maison doivent ainsi être considérées comme la relation d'une activité collective et pédagogique beaucoup plus que comme une étude scientifique de ces vestiges. Cette relation a été rédigée dans cet esprit à l'aide des observations de tous ceux qui ont participé à cette activité le lundi 23 avril 1984 et les jours suivants.

II - UNE VALLEE DESERTEE, UN MEA'E EN DANGER

La vallée de Hanaeï est aujourd'hui inhabitée. Elle demeure fréquentée à l'occasion du ramassage du coprah et de ce fait parcourue par des chemins praticables. L'accès le plus facile, encore qu'il soit nécessaire de relativiser cet adjectif, se fait par la mer. Autrefois peuplée comme en

attestent de nombreux vestiges architecturaux - Mea'e en bord de mer, Mea'e Matahemanu, Paepae variés - la vallée était desservie par une piste cavalière empruntant l'intérieur des terres à partir des vallées de Hane et de Hokatu. Située au NW de l'île, c'est une vallée de taille comparable à ces vallées habitées, par exemple. Elle présente la particularité d'être divisée en 2 par une arête longitudinale descendant vers la mer.

Le Mea'e de Matahemanu est situé sur le versant Est de cette arête dans la partie médiane de la vallée, à une soixantaine de mètres d'altitude. Dominant un petit ruisseau à sa naissance au milieu d'une forêt monospécifique de pandanus le Mea'e fut édifié sur un petit promontoire offrant une vue remarquable sur la vallée et particulièrement sur le rivage Sud de la baie, seul propice au débarquement. LINTON établit un plan du site ne portant malheureusement aucune orientation (cf fig.2).

Des quatre poteaux de bois anthropomorphiques, dont 2 en place, observés par LINTON en 1923, il n'en restait plus en 1984 que trois et encore avaient-ils été déplacés récemment.

Le Mea'e de Matahemanu s'inscrit dans un rectangle d'une trentaine de mètres de longueur sur une dizaine de m de largeur. Il s'ordonne autour d'une aire rectangulaire nivelée, non pavée, ceinte sur les 4 côtes d'un mur peu élevé. Sur l'un des petits côtés se développe un système de terrasses étagées et emboîtées. A l'autre extrémité, accolé au mur, est édifié un paepae d'allure très classique, de 6 m sur 7,5 m environ. A l'avant du paepae la terrasse est à 90 cm du sol, tandis que le mur arrière du paepae est au niveau du sol.

Le sommet du paepae est divisé en 2 parties inégales. A l'avant

la plateforme est pavée : la "véranda" de LINTON, la partie arrière supportant le hae (maison d'habitation). Cette zone, le oki , n'est pas pavée. C'est à la partie frontale du oki, semble-t-il reposant sur des blocs de tuf rouge ... - les keetu - que LINTON observa les poteaux.

Des quatre poteaux anthropomorphiques en bois observés par Ralph LINTON en 1923, il n'en restait plus en 1984 que trois et encore avaient-ils été déplacés récemment, transportés quelques cinquante mètres plus bas, à l'abri de pandanus. Selon LINTON ces poteaux auraient été au nombre de 6, quatre en position frontale, et deux plus grands supportant le faîte de la toiture.

III - DES VESTIGES DEGRADES, UNE INTERVENTION NECESSAIRE

Le but de la mission à Ua-Huka était plutôt de s'attacher à l'étude du patrimoine dans son contexte, à sa conservation et à sa présentation dans son cadre naturel. Cela fut bien compris de tous en même temps que la nécessité d'opter pour des solutions plus radicales lorsque la conservation sur place ne peut être assurée. En l'occurrence cela n'a pas été un déplacement considérable puisque les 3 poteaux ont été déposés au Musée communal de Ua-Huka à Vaipae.

Les 3 poteaux observés en avril 1984 étaient à l'évidence dans un état de dégradation avancée. Le nombre d'insectes gîtant dans le corps des tikis témoignait assez bien d'une détérioration rapide.

Par ailleurs les trois poteaux gisaient sur un sol humide et leur base était très abimée. Le bras gauche du tiki 1 était cassé, une main du tiki 2 décollée très abimée. Le 3è était le plus dégradé avec la jambe gauche et un bras cassé.

Il convient aussi de rappeler que LINTON observait déjà que les poteaux "are now (1923) badly weathered" et que ni lui ni nous ne les avons trouvés en place. D'autre part une rapide confrontation de nos mesures avec celles de LINTON confirmait la dégradation rapide de ces poteaux de bois sculptés dans du tou. Le seul poteau mesuré dans son intégralité par LINTON, les autres étant fichés dans le sol, - le tiki C - notre tiki 3, mesurait en 1924 234 centimètres de longueur totale. En 1984 187 centimètres ! Les chiffres sont éloquentes.

Ajoutons enfin l'intérêt exceptionnel de ces vestiges. En premier lieu ils se comptent, dispersés à travers quelques musées du monde, sur les doigts des mains. A la rareté de ces vestiges s'ajoute l'intérêt d'objets sculptés, témoins importants de l'art marquisien.

Ces trois tikis sont d'une facture comparable à celle des autres vestiges de ce genre connus. On pourra en relever des exemples in "Die Marquesaner und ihre Kunst" (VON STEINEN, 1928) (pp. 73 et 99 à 101, vol. II).

Le corps est étroit, les épaules et le bassin peu dégagé. De profil, il en est de même à l'exception des fesses plus réalistes. La tête est haute, surmontée d'une sorte de chignon et d'un diadème ou tresse. Les oreilles sont décollées. Les yeux sont exagérément grands et ouverts, la bouche large.

Les tikis 1 et 2, probablement utilisés comme poteaux frontaux mesurent respectivement 178 et 172 cms. Les jambes sont peu développées, légèrement fléchies. Les bras sont dégagés du tronc, les mains fléchies sur le bas ventre ou l'estomac, ce qui semble être une position très habituelle.

Le tiki 3, probablement poteau de faite est assez différent. Par sa taille d'abord, de 187 cm en 1984 et d'après LINTON de 234 cm en 1923. Les

proportions des jambes sont nettement mieux respectées, le dessin des pieds disparaissant dans la base sub-cylindrique du poteau : Mais surtout le tiki 3 affecte une position originale : le bras droit est parallèle au tronc, main sur la cuisse droite, tandis que le bras gauche est plié, la main sur le chignon.

Malgré leur état de dégradation avancé ces poteaux n'en présentent pas moins une grande valeur esthétique qui vient s'ajouter à leur intérêt scientifique. Telles sont les raisons qui nous ont conduit, avec l'accord du propriétaire du site Monsieur Teiki Huavanaka, et à l'initiative de Monsieur le Maire de la commune de Ua-Huka, à déposer ces trois poteaux au Musée Communal de Vaipae où ils seront présentés après restauration.

ABRIS FUNÉRAIRES DE UA-HUKA

ABRIS FUNÉRAIRES DE UA-HUKA

La mort, les funérailles, les crânes... occupent une place très importante dans les récits sur l'ancien temps. Dans les mentalités, la mort est toujours considérée avec respect, combinaison d'intérêt et de crainte. Ce qui touche à la mort autrefois semble même fonder le patrimoine, allant au-delà de l'appartenance à une terre, du concept de propriété.

Il n'est donc pas surprenant que la population de Ua-Huka - une partie d'entre-elle du moins - nous ait abondamment parlé de la mort autrefois. Ce qui est peut-être plus nouveau, c'est la volonté de nous montrer des sites funéraires. Tel était un des buts des expéditions dans les vallées de Hanaeī et de Hanahouua.

I - L'ABRI TOHEPA A HANA EI

L'abri Tohepa est situé en amont de la vallée de Hanaeī (Cf. Tikis de Matahemanu), sur le versant Sud-Est de la vallée, sur un éperon agrémenté de quelques pitons.

L'accès à l'abri très malaisé, s'effectue par le passage d'une corniche très périlleuse d'une dizaine de centimètres de large. On passe alors à la corniche principale, elle-même très dangereuse. On ne peut accéder à l'abri que par son extrémité Est. L'abri est ainsi perché dominant un abrupt vertical d'une quarantaine de mètres de hauteur.

L'abri s'est développé dans un joint de strate en pente assez forte de l'Ouest vers l'Est. L'exploitation de cette couche plus tendre a créé au

2/3 de la hauteur de la paroi un encaissement de 1 m à 1,5 m de large et de 1 m à 1,5 m de hauteur. Cette plateforme ainsi dégagée court sur une vingtaine de mètres épousant la courbure de la paroi.

Tout au long de cette étroite corniche sont déposés des coffres de bois monoxyles. 15 sont vides, sans couvercle, entassés les uns sur les autres. 2 gisent quelques mètres plus bas retenus dans leur chute par quelques buissons. Proche de l'accès enfin, un cercueil repose sur un tas d'ossements éparpillés mêlés à de nombreux fragments de corde "nape" et de tresses de cheveux humains.

Ce dernier cercueil contient les crânes de 9 enfants et quelques ossements d'adultes ainsi que des fragments très dégradés d'un tissu industriel. Au bord de l'abrupt de très nombreux ossements d'adultes et d'enfants sont disposés en tas, dans un complet désordre anatomique.

Entre ces ossements et les cercueils, une bande d'une trentaine de centimètres de large est restée vide. Les poussières accumulées y sont piétinées allant jusqu'à l'induration. Toute la corniche est recouverte de crottes de chèvre.

A l'évidence, ces sépultures sont très remaniées. C'est là sans doute le résultat du passage des chèvres. Les cercueils auraient été empilés, repoussés contre la paroi pour être abrités tandis que les ossements auraient été laissés là.

Il reste que cette simple mesure ne suffit pas à protéger ossements et coffres sur cette corniche exposée au vent et à la pluie. Le temps

imparti à la mission n'a pas permis de prendre les mesures de protection qui pourtant s'imposeraient. Soucieux de protéger et de présenter à un large public le patrimoine culturel de Ua-Huka, le Maire de la commune a pris la décision de rapporter un des cercueils au Musée Communal de Vaipae.

II - L'ABRI TE ANI A HANAHOUUA

L'abri TE ANI est situé en amont de la vallée de Hanahouua, au sommet de l'interfluve qui sépare cette vallée de celle de Hanaeï. Ici encore, l'accès à l'abri est long et peu aisé, quoique non périlleux.

L'abri, en fait une petite niche de 1,5 m de profondeur et de 50 cm de large à l'ouverture, est située à 2 m au-dessus de la base d'une paroi très friable et suintante de tufs rouges.

La niche, haute d'une trentaine de centimètres seulement contenait 11 crânes dont 5 étaient enveloppés de *tapa* blanc, 1 d'un tissu rouge tissé, les 5 autres restant nus. Certains de ces crânes étaient maintenus deux à deux par des brins de *nape* (bourre de coco tressée).

Près du crâne enveloppé de tissu rouge étaient déposés un étui en bambou - *pukoe* - une "calebasse" en coco - *hue* - un grand rouleau de *tapa* blanc. La partie droite de la niche pour sa part ne contenait rien d'autre qu'un crâne de jeune cochon, 2 vertèbres et 4 côtes d'un ou du même animal.

Le travail s'est limité ici à une simple observation sans fouille. A l'évidence une trouvaille aussi extraordinaire (l'immense majorité des abris funéraires ont en effet été pillés et remaniés) incite à des mesures

appropriées. Cette trouvaille a été à l'origine d'un travail collectif de réflexion sur le site même et, dans les jours suivants, particulièrement certains soirs. 3 crânes ont fait l'objet d'un prélèvement après avoir été photographiés et dessinés sur place *in situ*. Ils ont été replacés 4 jours plus tard après avoir été photographiés et examinés plus en détail ; ce qui était impossible sur place compte tenu des difficultés de séjour dans la niche.

Proches de Te Ani, 3 autres sites funéraires ont été repérés. Un abri muré, assez vaste, contenait 3 crânes humains, divers os longs, 2 crânes de cochon et un fragment de plat ovale en bois, *umete*. Tous ces vestiges étaient remaniés.

A faible distance 2 petites anfractuosités contenaient quelques ossements humains.

III - ABRIS FUNERAIRES ET PROTECTION DU PATRIMOINE

Les discussions, collectives ou en petits groupes, les réflexions qui se sont engagées les jours suivants montrent suffisamment que tout ce qui a trait à la mort fait problème.

Constat liminaire : tous les cas de figures existent et l'attitude à observer vis-à-vis des sites funéraires n'est jamais simple. Chacun a pu mesurer combien la conduite à suivre devait concilier d'intérêts contradictoires. Intérêts scientifique, sentimental, politique. Et aussi tout ce que la préservation du patrimoine doit intégrer dans ses activités : mesure des risques de dégradation encourus, des conditions d'étude, possibilités ultérieures de conservation....

Cette réflexion approfondie a débouché sur une "marche à suivre lors de la découverte d'un site" élaborée par les stagiaires eux-mêmes. Telle quelle, elle se présente comme un mémento utilisable en l'état :

- 1 - Etre prudent - agir avec précaution
- 2 - Prendre des photographies variées
- 3 - Dessiner un plan, des croquis du site
- 4 - Le décrire par écrit
- 5 - Localiser le site (environnement, orientation, coordonnées)
- 6 - Remplir une fiche administrative descriptive
- 7 - Eventuellement mesures simples de protection
- 8 - De retour chez soi rechercher si le site est déjà connu
- 9 - Informer de la découverte le Maire de la Commune, le propriétaire (que si possible l'on aura prévenu à l'avance)
- 10 - Assurer une surveillance du site.

Cette marche à suivre est sans doute contraignante. Elle présente l'avantage d'être efficace et de préserver au mieux le site et son éventuelle étude scientifique. Les travaux entrepris sur les sites funéraires de Ua-Huka dans le cadre de ce stage archéologique de l'UNESCO ont en tout cas permis de bien prendre la mesure de la complexité de la protection du patrimoine.

LA DUNE DE HANE

LA DUNE DE HANE

En bordure de la plage de la baie de Hane s'élève une vaste dune. C'est ici que du 1er Juin au 30 Juillet 1964 YOSIHIKO SINOTO et MARIMARI KELLUM, du Bishop Museum d'Honolulu, entreprirent la plus importante fouille archéologique alors jamais effectuée en Polynésie Française. Ils devaient mettre en évidence une succession d'horizons culturels s'échelonnant sur une durée de près de 1500 ans. Les fouilles permirent aussi de mettre à jour les restes de 45 hommes, femmes et enfants inhumés dans des tombes individuelles ou collectives. A l'aide des pièces recueillies - plus de 3400 - Y. SINOTO devait proposer "A tentative prehistoric cultural sequence in the northern marquesas islands". Ainsi depuis près de 20 ans le site de la dune de Hane est un site de référence, fondant une grande part de nos connaissances archéologiques en Polynésie Orientale. La partie non fouillée de la Dune est pour cette raison une réserve archéologique, un témoin du plus haut intérêt.

En 1983, les crues consécutives aux pluies torrentielles de la saison cyclonique causèrent des dommages irréparables au site, emportant plusieurs milliers de mètres cubes de sédiment, arrachant tout le flanc ouest de la dune. Dans la coupe nouvellement créée apparaissaient de très nombreux vestiges ossements, hameçons, herminettes. Le 7 Mai 1983 une mission territoriale, emmenée par Monsieur le Conseiller de Gouvernement, chargé de l'équipement, décidait que le site serait protégé, ayant une valeur archéologique importante. 2 jours plus tôt, la même mission jugeait prioritaire l'étude de l'abri PAPAHAVAIKI dans l'île voisine de UA POU, immédiatement menacé, (Cf. Travaux VIGNERON, 1983).

La présente mission UNESCO à UA HUKA avait entre autre objectif de répondre à ces recommandations officielles, en assurant une étude préalable et des travaux de protection, en collaboration avec le Service de l'Equipement du Territoire.

I - UNE ACTIVITE PEDAGOGIQUE

Cette activité était d'une grande efficacité pédagogique. C'était un cas concret de protection du patrimoine nécessitant la mise en oeuvre de moyens humains et matériels importants, obligeant à la rapidité d'action et donc à une réflexion approfondie.

Activité de longue haleine, les travaux sur le site de Hane ont commencé dès le début du stage pour se poursuivre jusqu'au dernier jour de présence dans l'île. Tous les stagiaires sont venus à plusieurs reprises sur le site et ont pu s'initier à la pratique de l'étude et de la protection du patrimoine archéologique. Ces activités extrêmement variées ont porté sur ;

- l'organisation de travaux de protection
- la réflexion sur la nature et le degré de protection
- la mise en oeuvre de travaux de génie civil
- l'étude préalable aux travaux.

Une initiation à l'archéologie de terrain comprenant :

- la reconnaissance de niveaux géologiquement en place et de niveaux remaniés ;
- la lecture de stratigraphies ;
- l'élaboration de plans et l'utilisation des instruments topographiques ;
- le décapage et le relevé de vestiges archéologiques particulièrement de sépultures humaines ;
- le nettoyage et la conservation des vestiges recueillis ;
- l'utilisation d'engins mécaniques de terrassement et le contrôle de leurs effets ;
- la collaboration avec des Services Techniques ;
- la recherche de traditions orales sur un site archéologique.

Toutes ces activités de terrain ont donné lieu, lors des séances de travail du soir à des présentations de rapports par les stagiaires suivies de discussions collectives.

Cette opération était relativement pénible du fait des conditions de travail en bord de mer, dans des sables non consolidés sujets à la déflation et à l'éboulement. A cela il convient d'ajouter le caractère pressant et donc contraignant de ces travaux de protection.

Mais l'intérêt considérable des découvertes archéologiques effectuées à cette occasion contrebalançait bien ces difficultés,

II - LES NOUVELLES DONNEES ARCHEOLOGIQUES

Les recherches de Y. SINOTO et M. KELLUM ont assez montré la richesse du site et sa grande extension. Les travaux entrepris en 1984 ont confirmé ces deux points en révélant une extension plus grande encore du site et de très nombreux vestiges archéologiques. (Cf. plan).

Le site s'étend largement vers l'W de la zone B de Y. SINOTO (Area B), tant en ce qui concerne les couches d'habitats que le niveau d'inhumation. C'est en milliers de mètres carrés qu'il convient de parler de la zone encore en place où pourraient être conduites de vastes fouilles archéologiques.

La rapide décompte, ci-dessous, des vestiges montre bien l'importance du site :

- 1 poids de pêche cassé
- 1 hameçon
- 9 fragments d'hameçons
- 6 fragments de nacre perforée
- 3 nacres découpées et travaillées

- 192 fragments de nacre
- 836 coquillages et fragments de coquillages
- 8 fragments de corail
- 423 fragments d'outils et d'éclats en pierre
- ✓ 3590 ossements et fragments d'ossements.

= 5069 vestiges divers.

Tous ces vestiges sont actuellement déposés pour étude à l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (Centre de TAHITI) sous couvert du Département d'Archéologie du Centre Polynésien des Sciences Humaines.

L'obtention d'une coupe stratigraphique, de plus de 5 m de hauteur, à l'occasion de l'établissement d'un grand mur de protection, à l'ouest du site, le long du ruisseau, représente un acquis important.

Des travaux de Y. SINOTO, particulièrement des coupes stratigraphiques n'existent guère que des descriptions, à l'exception d'une coupe et d'une photo publiées. Aussi 20 ans après l'obtention d'une grande coupe présentait-elle un très réel intérêt.

Dans cette partie ouest de la zone B (Area B, SINOTO) la stratigraphie que nous avons observé est la suivante.

- Couche 1 de 0 à 20cm de la surface
 niveau brun-noir de sable fin et humus-très nombreuses racines - quelques galets et vestiges archéologiques.
- Couche 2 de 20 à 35-40cm
 sable coralien fin - très peu de vestiges.

- Couche 3 de 40 à 70 cm
niveau gris-brun à noir de sable fin - charbonneux -
nombreuses structures de combustion , cuvettes et fours -
empierrements - vestiges archéologiques très nombreux -
stratification interne bien marquée.
- Couche 4 de 70 à 180 cm
niveau brun-clair de sable fin, consolidé à la base -
nombreuses sépultures - pas d'autres traces d'occupation
humaine.
- Couche 5 de 190 cm à 500 cm
couche gris-clair de sable fin, avec passées blanchâtres
indurées, et sommet encrouté et évolué (paléosol ?)
archéologiquement stérile.

Comme le montre le tableau ci-dessous la stratigraphie peut-être comparée à celle publiée par SINOTO et KELLUM pour l'Area B - Main Mound (SINOTO et KELLUM, 1965).

SINOTO/KELLUM 1965	UNESCO/VIGNERON 1984
Level I	Couche 1
Level II	Couche 2
Level III	Couche 3
Level IV	Couche 4
Level V	?
Level VI	Couche 5

Il ressort de ce tableau une grande adéquation entre les observations de SINOTO et les nôtres, pour ce qui concerne l'ensemble supérieur. En revanche les niveaux inférieurs observés par Y. SINOTO n'ont pas été retrouvés.

L'ensemble supérieur (couche 1 à 3) est constitué de niveaux d'habitats superposés. Ils ont livré l'essentiel de la documentation recueillie par Y. SINOTO.

Les observations les plus intéressantes effectuées lors du stage UNESCO de 1984 concernent la couche 3. Celle-ci est constituée d'une succession de petits niveaux lenticulaires , comprenant des fours , des soles de foyer, des éléments de pavage. A l'évidence cet ensemble assez épais correspond à une occupation longue du site, continue ou épisodique.

Mais, à l'occasion du stage UNESCO il ne s'agissait que de procéder à la protection du site. Aussi le travail entrepris, simples réfections de coupes, ne peut-être considéré comme une fouille archéologique et nous interdit d'en dire plus.

Il reste que le peu qui a été étudié a livré des documents du plus haut intérêt pour ce qui concerne les sites funéraires. Au sein de la couche 4 ce sont 13 sépultures qui ont été découvertes dont 6 étaient remaniées, glissées par paquets, et 7 parfaitement en place.

Première constatation, ces sépultures ont été trouvées, assez éloignées de celles observées par Y. SINOTO. Cela marque l'extension très importante de ce périmètre d'inhumation. D'autre part, ces sépultures ont été recueillies au cours des réfections de coupe sur une banquette très étroite n'intéressant qu'une faible superficie. C'est là un indice de la densité très importante des sépultures.

Ces 13 sépultures d'hommes, de femmes et d'enfants sont toutes des sépultures individuelles sauf une qui associe des ossements du tronc et du squelette céphalique d'un enfant à ceux d'un individu adulte. La moitié des tombes sont marquées par une couverture de gros galets formant dôme.

2 sépultures au moins, peut-être 4 contiennent des individus allongés sur le dos (S. VIII, S. XII et S. III et S. V, ces deux dernières fortement remaniées). Un individu (S. VI) est allongé sur le ventre. 4 individus ont été inhumés en position contractés, le côté gauche sur le sol pour 2 d'entre eux, sur le côté droit pour les deux autres. 2 sépultures

fortement remaniées sont peut-être des sépultures partielles groupées. Mais leur caractère secondaire, compte tenu des conditions de gisements ne peut en aucun cas être attesté.

On le voit, il y a là une grande diversité des modes d'inhumations. L'étude détaillée de chacune des sépultures apportera de nombreux éléments sur les rites funéraires anciens (VIGNERON, ORSTOM, à paraître).

CONCLUSION

En premier lieu, les travaux de protection conduits à Hane en Avril-Mai 1984 ont confirmé, si besoin en était, l'intérêt exceptionnel de ce gisement. Ils ont permis de sauvegarder une part importante du site en recueillant de nombreux vestiges dispersés par les crues de 1983 et l'érosion consécutive de la dune.

Les travaux de protection pourront être achevés à la lumière des directives et des impératifs scientifiques apportés par la présente mission. Il reste à les concrétiser par l'érection de murs de protection et de gabions . Cela permettra d'assurer une protection efficace de ce site de référence.

Cependant il serait convenable qu'une mission complémentaire soit prochainement effectuée lors des travaux de génie civil particulièrement pour préciser l'extension du site vers la mer, zone la plus menacée dont la délimitation et la définition n'ont pu qu'être approchées.

INDEX DES CLICHES ET DES FIGURES

Figure 1 - Ile de Ua-Huka, localisation des sites étudiés

1. Mea'e Matahemanu
2. Abri Tohepa
3. Grotte Te Ani
4. Dune de Hane

Figure 2 - Plan du Mea'e Matahemanu (LINTON, 1924)

Figure 3 - Plan de l'abri Te Ani

Figure 4 - Dune de Hane - plan de localisation des fouilles

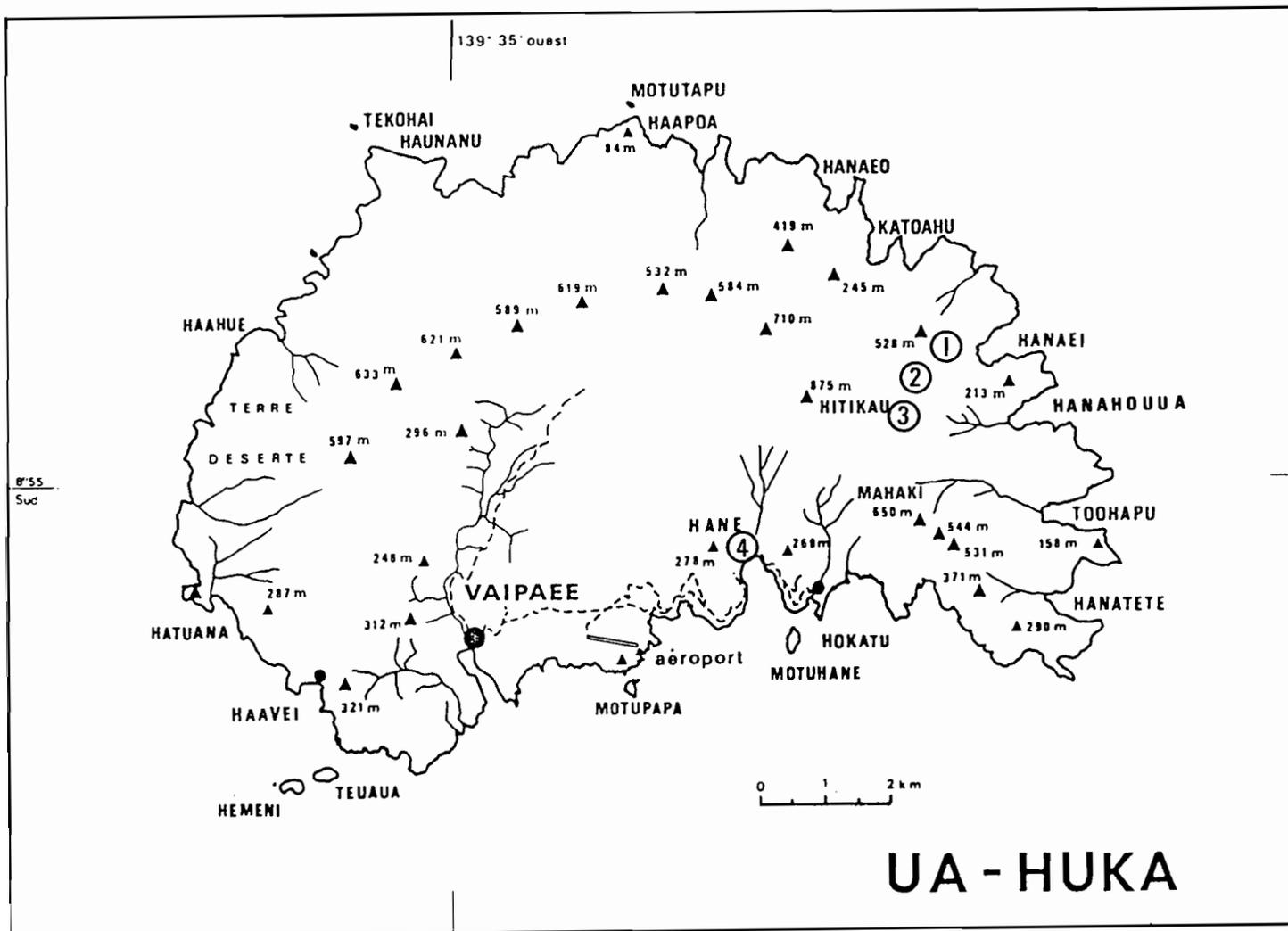
Figure 5 - Dune de Hane - coupe frontale

Figure 6 - Dune de Hane - coupe sagittale et définition des travaux

Pl. I - Tikis de Matahemanu

Pl. II - Abris funéraires de Ua-Huka

Pl. III - Sépultures de Hane



O.R.S.T.O.M. PAPEETE

Figure 1 - Ile de Ua-Huka, localisation des sites étudiés

1. Mea'e Matahemanu
2. Abri Tohepa
3. Grotte Te Ani
4. Dune de Hane

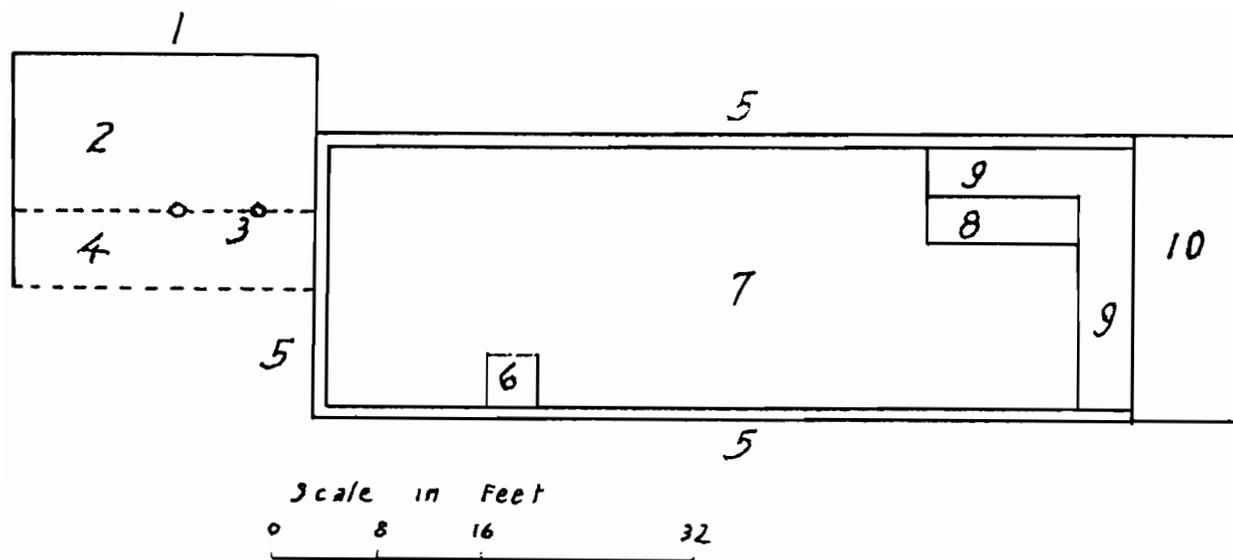
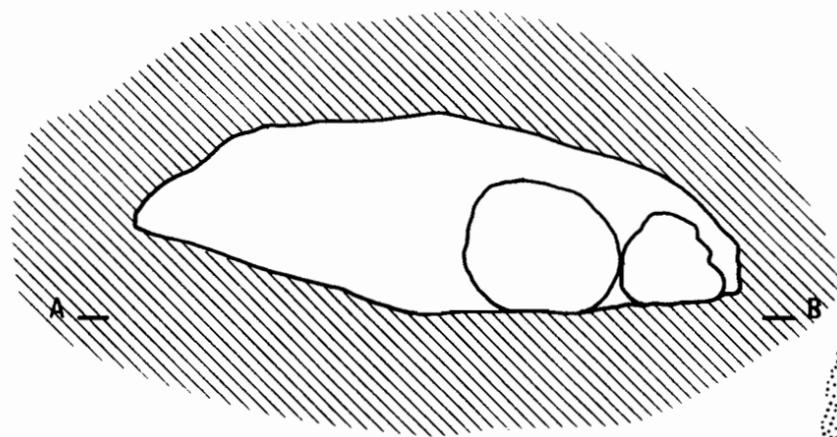
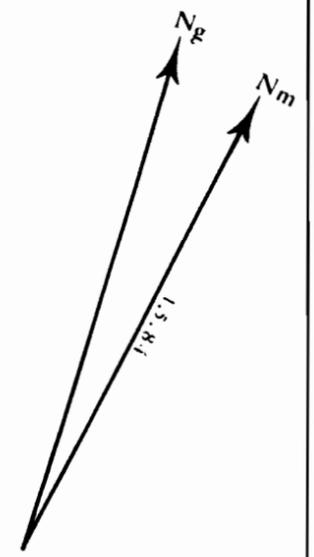
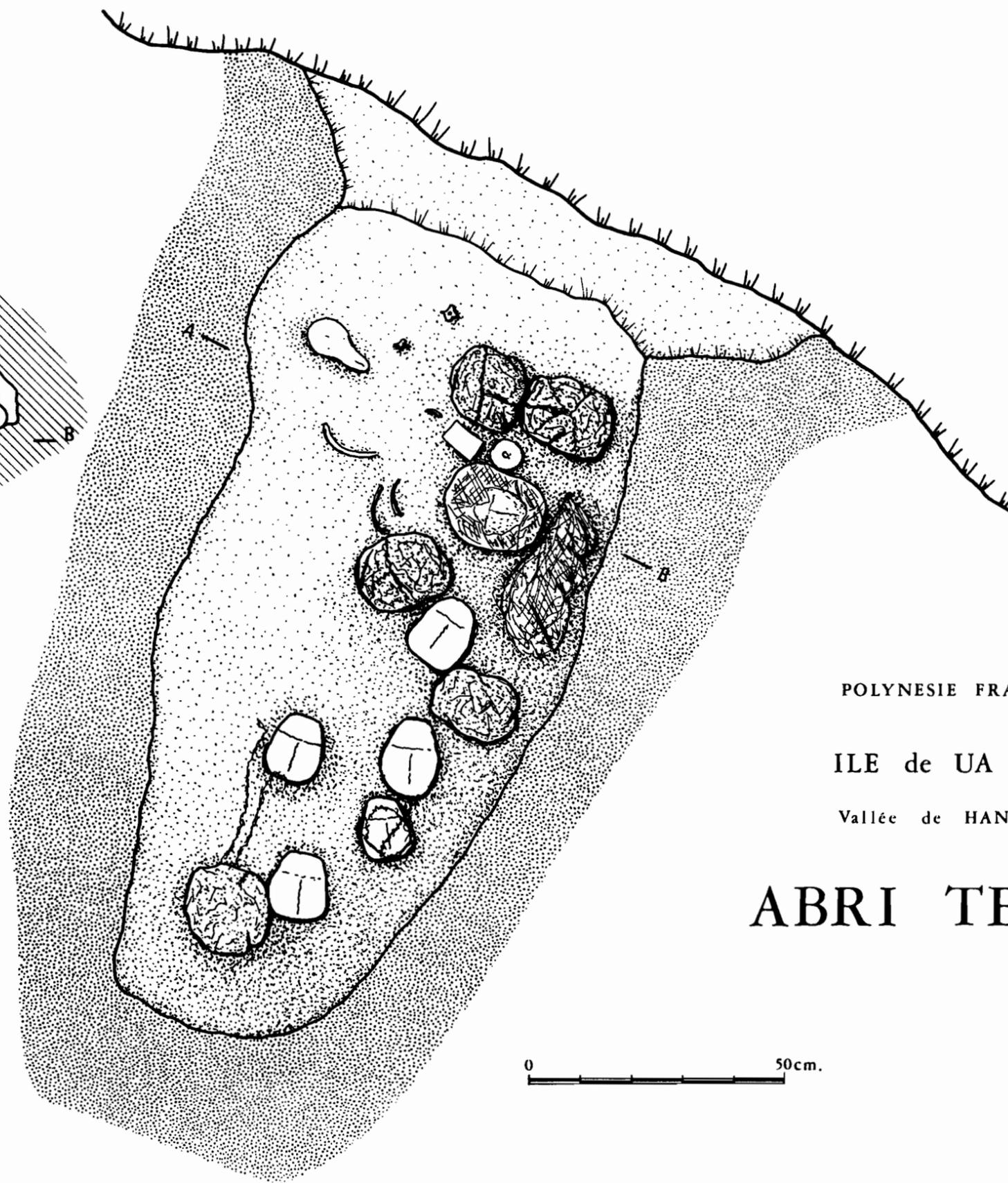


Figure 2 - Plan of me'ae, Hanae'i Valley, Ua-Huka : (1) terrace or platform three feet high in front and at level of slope in rear ; (2) paved forward part of platform ; (3) line of front of house with four carved posts still standing ; (4) unpaved interior of house ; (5) walls of rough stone two feet high, one to two feet thick ; (6) small rectangular enclosure of single large stones ; (7) artificially leveled area, unpaved ; (8) pavement ; (9) paved platform one foot high ; (10) paved platform eighteen inches high in front and two to three feet high in rear.



-  Calvarium
-  Crane enveloppé de tapa blanc
-  Crane enveloppé de tissu rouge
-  Crane de porc
-  "Pukoc,"
-  "Huc,"
-  Brins de "nape,"



POLYNESIE FRANCAISE

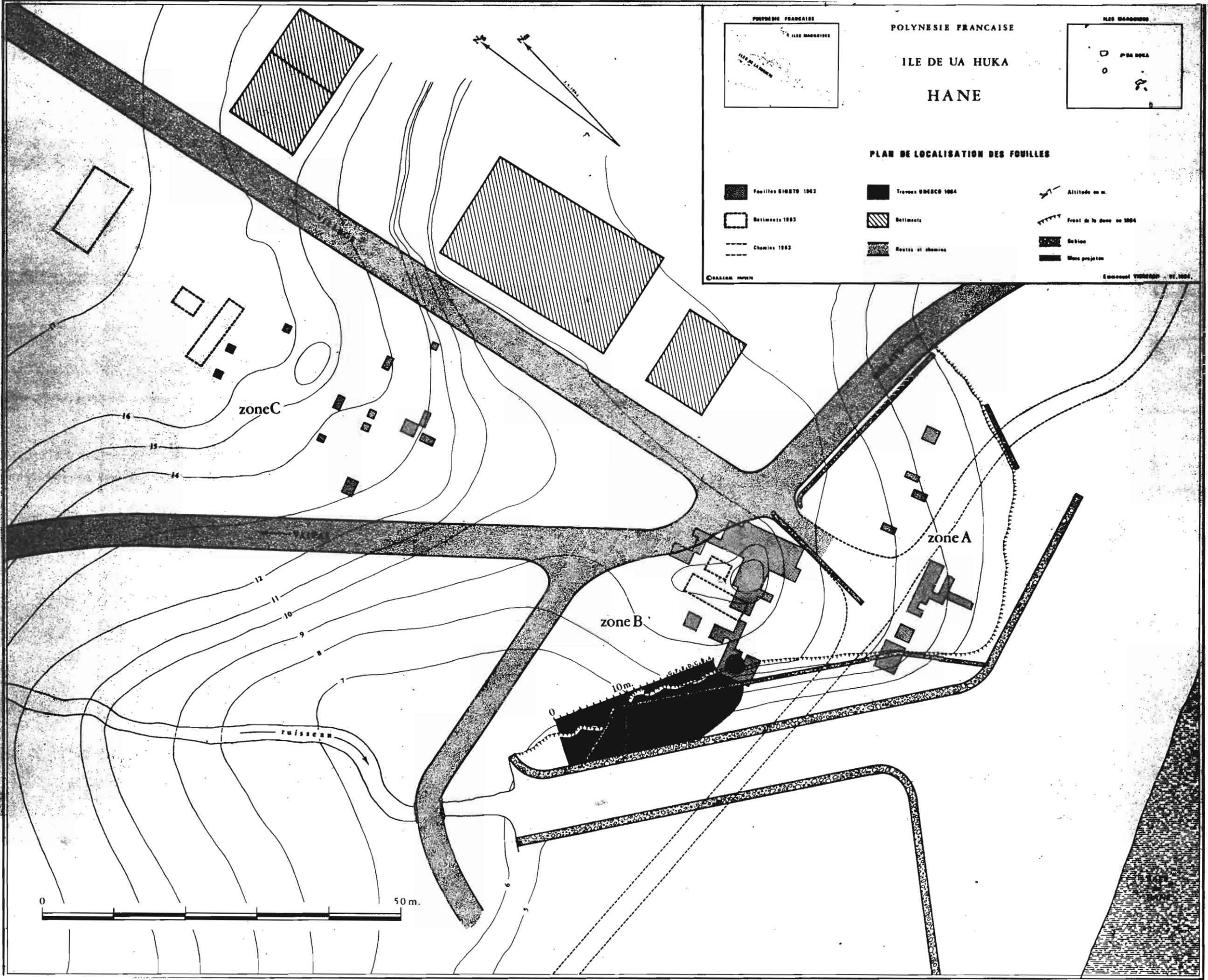
ILE de UA HUKA

Vallée de HANAHOUA

ABRI TE ANI



E. VIGNERON . 6 . 1984



POLYNÉSIE FRANÇAISE

ILE DE UA HUKA

HANE



PLAN DE LOCALISATION DES FOUILLES

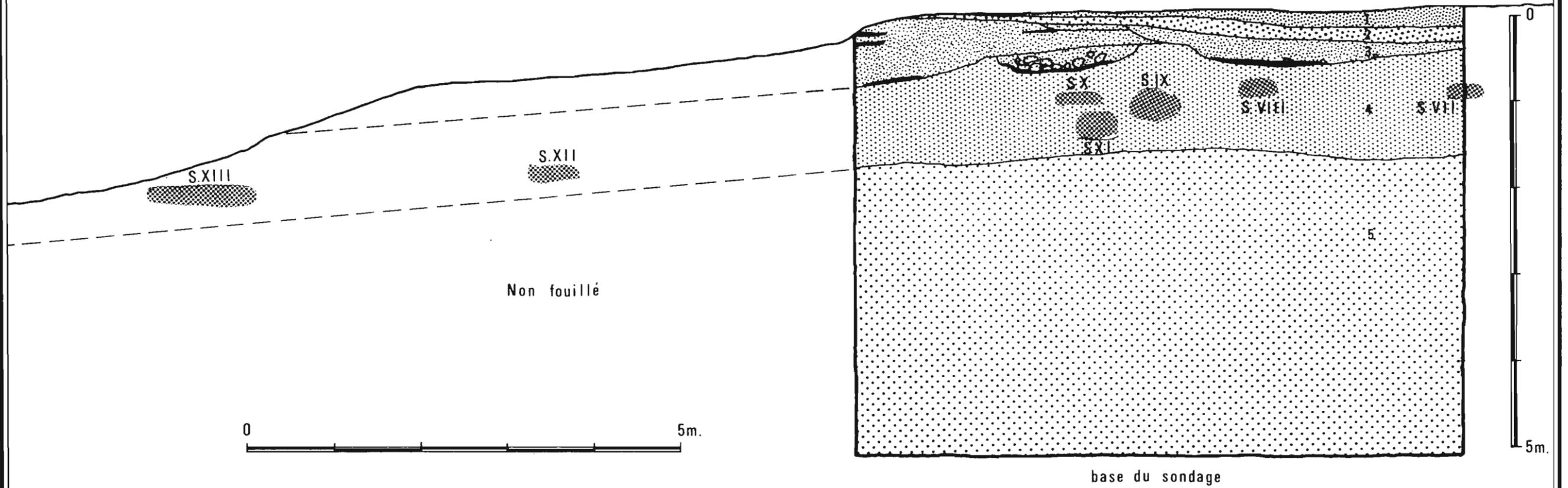
- | | | |
|----------------------|---------------------|--------------------------|
| Fouilles SIMETO 1963 | Travaux UNESCO 1964 | Altitude en m. |
| Bâtiments 1963 | Bâtiments | Front de la zone en 1964 |
| Chemins 1963 | Routes et chemins | Sablon |
| | | Vase projeté |

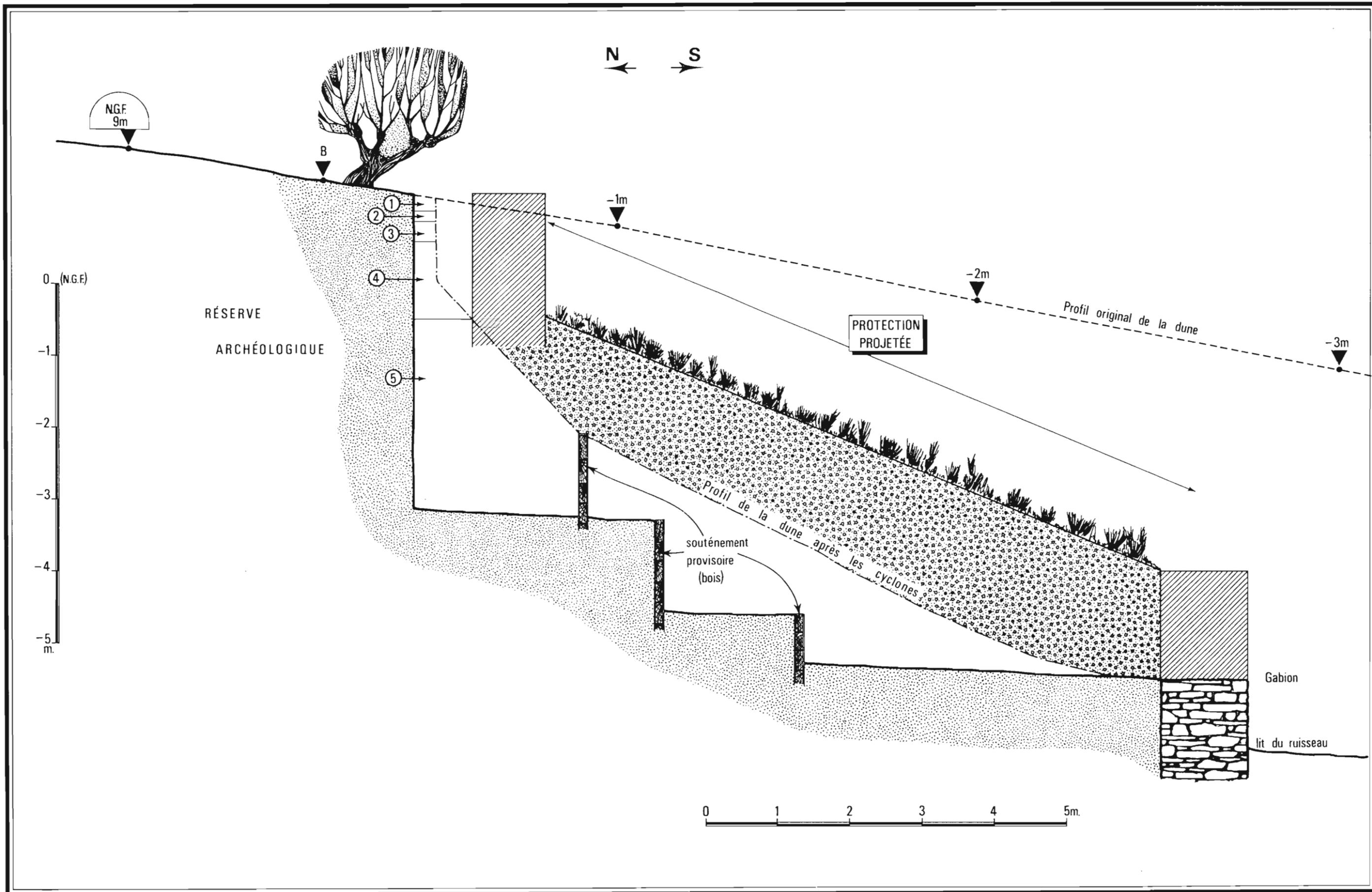
© BRASSERIE PIRELLA

Échelle au 1/25000 - V. 1964

0 50 m.

P O N M L K J I H G F E D C B A carrés







TIKI I (vue antérieure)



TIKI II (vue antérieure)



TIKI II (vue postérieure, détail)



TIKI III (vue antérieure)

Abris funéraires de UA HUKA



Abri TOHEPA – HANA EI
Cercueil aux enfants



Abri TOHEPA – HANA EI
Détail de l'ossuaire



Abri TE ANI - HANAHOUA – Vue générale



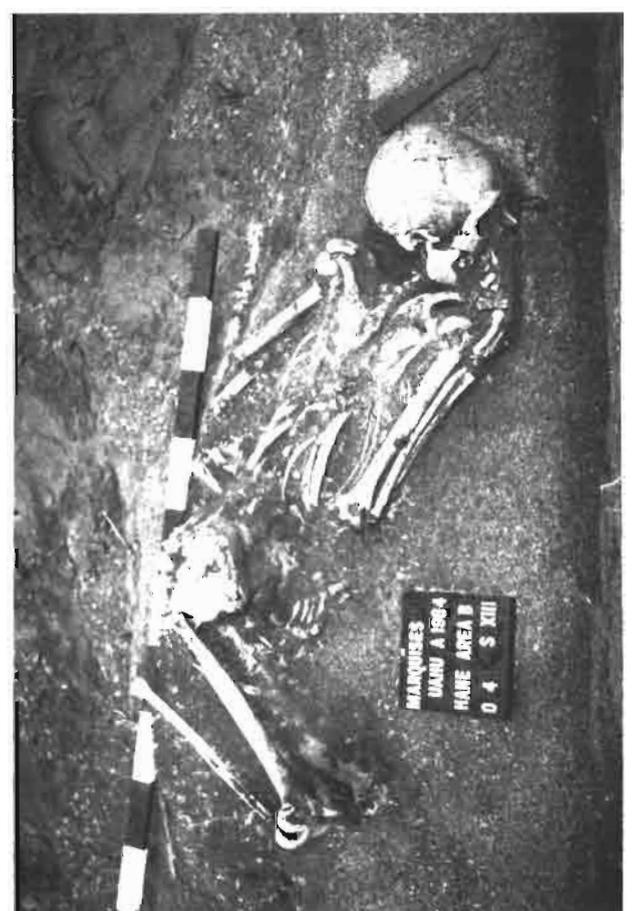
S. VI



S. IX



S. X



S. XIII

Centre ORSTOM de Tahiti
BP: 529 - Papeete.

Copyright 1984.